



AVIS AUX UTILISATEURS DE L'AQUEDUC

(à l'exclusion des résidents du rang de la Montagne)

À la suite de travaux d'entretien réalisés à l'usine de filtration, une concentration temporairement plus élevée de manganèse a été observée dans le réseau d'eau potable. La concentration maximale mesurée a été de 320 µg/L, alors que la norme réglementaire est de 120 µg/L.

Les analyses de suivi démontrent toutefois que les concentrations sont rapidement revenues sous le seuil réglementaire à la sortie de l'usine et qu'elles continuent de diminuer dans le réseau. Une légère coloration rosée de l'eau a pu être observée temporairement dans certains secteurs.

Selon les informations actuellement disponibles et les autorités consultées, aucun risque immédiat pour la santé de la population n'a été identifié.

Par mesure de précaution, les parents de nourrissons (0 à 12 mois) qui utilisent l'eau du robinet pour préparer des préparations commerciales pour nourrissons peuvent privilégier temporairement une autre source d'eau potable jusqu'au retour complet à la normale.

Pour plus d'information sur le manganèse et les effets associés à une exposition prolongée, consultez :

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/qualite-eau-potable/contaminants/effets-sante-contaminants/manganese>

La Municipalité poursuit le suivi de la situation et informera les citoyens dès que les analyses confirmeront un retour complet à la normale dans l'ensemble du réseau.

Merci de votre habituelle compréhension.

La Municipalité de Rougemont